



No de résolution  
ou annotation

1<sup>re</sup> réunion  
2 juillet 2025  
19 h

CA-2526-001

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES APPALACHES RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière tenue le 2 juillet 2025 à la salle Le Visionnaire, 670, rue Lapiere à Thetford Mines, sous la présidence de M. Jean Roberge, directeur général.

Membres présents : M<sup>me</sup> Nadine Bergeron, M. Daniel Bertrand, M<sup>me</sup> Pascale Chamberland, M<sup>me</sup> Josyane Dufresne-Dubois, M<sup>me</sup> Claudya Huppé-Proulx, M. Marc-André Lapiere et M. David Nadeau.

Membres absents : M<sup>me</sup> Catherine Beaudoin, M<sup>me</sup> Guylaine Dubuc, M. Sébastien Noël, M<sup>me</sup> Julie Paré et M<sup>me</sup> Linda Roberge.

Participent également : M. Jean Roberge, à titre de directeur général, M. Patrick Touzin à titre de membre non votant et M. Marc Soucie à titre de secrétaire général.

Membre invité : Aucun.

#### 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

Il est 19 h. Le président, M. Jean Roberge, ouvre la réunion. Ce dernier cédera sa place à la suite de l'élection du président du conseil. Monsieur Marc Soucie agit à titre de secrétaire du conseil. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement ouverte.

#### 2. Ordre du jour

Monsieur Jean Roberge demande aux membres s'ils ont des points à ajouter ou à retirer à l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Lapiere :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que décrit ci-dessous.

**Adopté à l'unanimité**

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Ordre du jour
3. Période de questions
4. Nomination du président et du vice-président du conseil d'administration
5. Autre sujet
6. Dépôt de documents
7. Prochaine rencontre : 12 août 2025
8. Levée de la rencontre

#### 3. Période de questions

Aucune.



No de résolution  
ou annotation

4. Nomination du président et du vice-président du conseil d'administration

Lors de la première séance et à chaque fois que ce poste devient vacant, les membres du conseil d'administration nomment, parmi les membres siégeant à titre de parents d'un élève, un président et un vice-président. En cas de vacance, le poste de président ou de vice-président est comblé dans les trente (30) jours suivant les règles de nomination prévues pour le membre à remplacer.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le vice-président en exerce les fonctions et pouvoirs. En cas d'empêchement du président et du vice-président, un autre membre siégeant au sein du conseil à titre de parents d'un élève est désigné à cette fin par le conseil d'administration pour exercer les fonctions et pouvoirs du président.

RÉSOLUTION

Il est proposé par Madame Josyane Dufresne-Dubois :

**DE DÉSIGNER** monsieur David Nadeau à titre de président du conseil d'administration.

**DE DÉSIGNER** monsieur Sébastien Noël à titre de vice-président du conseil d'administration.

**Adopté à l'unanimité**

5. Autre sujet

Aucun.

6. Dépôt de documents

Aucun.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 12 août 2025 à 19 h.

8. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par Monsieur Daniel Bertrand :

**DE LEVER** la rencontre. Il est 19 h 10.

**Adopté à l'unanimité**

  
Le président

  
Le secrétaire

CA-2526-002

CA-2526-003